

**Rapport des décisions prises par Monsieur le Maire
en vertu de la délégation de pouvoirs donnée par le Conseil Municipal
(Délibération du 30 mars 2026)**

1	<u>Délégation : Exercer le droit de préemption au nom de la Commune</u> Néant
2	<u>Délégation : Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière</u> 19/05/2026 - Famille DE CASTRO OLIVEIRA MARTINS - Concession familiale pour une durée de 30 ans, carré VIII, emplacement 13, caveau 2 places 20/05/2026 - Famille FARDEAU - Concession familiale pour une durée de 30, carré VIII, emplacement 14, caveau 2 places
3	<u>Délégation : Préparer, passer et exécuter les marchés et accords-cadres ainsi que leurs avenants</u> Néant

